

CONSEIL D'UFR
PROCES-VERBAL N°2

19 octobre 2017

Directeur et membres élus présents : Perceval ABRIOUX, Sébastien AUBINEAU, David CLARYS, Vanessa ERNST-MAILLET, Catherine ESNARD, Océane FEUTRIER, Matthieu LEE, Wenceslas LIZE, Sophie MAZARS, Bill MCKELLAR, Eric PALAZZO, Catherine POILBLANC, Pauline QUEMART, Ghislaine STOUDEUR, Fabrice VIGIER.

Absents ayant donné procuration : Benoît AUBIGNY à Catherine ESNARD, Jonathan BRISSON à Bill MCKELLAR, Jean-Claude CROIZET à David CLARYS, Laëtitia CAILLAREC à Océane FEUTRIER, Alexis DETREZ à Océane FEUTRIER, Chloé FORTANNIER à Bill MCKELLAR, Camille GRIALOU à Perceval ABRIOUX, Marie LABROUSSE à Perceval ABRIOUX, Virginie LAVAL à Pauline QUEMART, Ludovic LE BIGOT à Pauline QUEMART, Bastien MAGERE à Antoine PEDRON, Véronique MEYER à Catherine ESNARD.

Membres invités présents : Cécile AUZOLLE pour Marlène BELLY, Alexis AVDEEFF, Régis BARRAUD, Claire BEAUSSE, Guillaume BOURGEOIS, Yannis DELMAS pour Emmanuelle VAREILLE, Nadine DIEUDONNE-GLAD, François DUBASQUE, Patricia ETIEN, Philippe GROSOS, Eric MARCEAU, Marie-Amélie MARTINIE, Vincent MICHEL, Christian PAPINOT, Alexandre VINCENT, Cécile VOYER.

Excusés : Benoît AUBIGNY, Martin AURELL, Marlène BELLY, Jonathan BRISSON, Héloïse BRUNE, Laëtitia CAILLAREC, Frédéric CHAUVAUD, Jean-Claude CROIZET, Alexis DETREZ, Chloé FORTANNIER, Camille GRIALOU, Camille HOCHEDÉZ, Yvan HOCHET, Michel ISINGRINI, Marie LABROUSSE, Virginie LAVAL, Ludovic LE BIGOT, Jean-Marie LECOINTRE, Bastien MAGERE, Véronique MEYERS, Emmanuelle VAREILLE, Nicolas VIBERT.

1. Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Point BIATSS

- **Commission numérique :**

Travail avec 2 enseignants du département des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) pour voir quelles actions doivent être menées → réflexions – perspectives

Il serait intéressant de profiter d'une modification des statuts pour y faire figurer cette nouvelle commission

- **Accueil des étudiants en Sciences Humaines et Arts :**

Mise en place d'un groupe de travail « Accueil des étudiants à l'UFR SHA ».

Le groupe de travail SHA permettra de proposer des pistes d'amélioration internes à l'UFR, en complément des travaux du groupe de travail mené actuellement sur le même sujet à l'échelle de l'Université. Le groupe de travail interne à l'UFR peut également faire émerger des pistes à évoquer au sein du groupe de travail « Université de Poitiers ».

⇒ **Constitution du groupe de travail :**

Invitation des personnes impliquées dans l'accueil étudiant dès la rentrée et tout au long de l'année en SHA (campus et centre-ville).

Constitution d'un groupe de 12 personnes maximum :

- Service InseRCom
- Service Scolarité
- Départements
- Service informatique
- Ancien contrat étudiant ayant participé à l'inscription des étudiants
- Tuteur étudiant communication ayant participé à l'accueil
- Enseignant chercheur
- Etudiants
- Assesseurs à la pédagogie/développement valorisation diffusion UFR SHA
- Référent handicap
- Service logistique
- Deux observateurs membre du conseil

⇒ **Les objectifs :**

- Faire un bilan de l'existant en échangeant les points de vue et les expériences autour d'une table.
- Obtenir une vision transversale de l'accueil étudiant en SHA.
- Définir ce qu'est l'accueil.
- Faire émerger des idées et travailler sur les possibilités d'amélioration tout en prenant en compte le cadre UP.
- Apporter des propositions dès la fin de l'année universitaire pour une mise en application « si possible » à la rentrée 2018.

⇒ **Les thèmes abordés :**

- Accueil de l'étudiant

- Primo entrant (parfois accompagné du parent)
 - Déjà présent à l'université l'année précédente
 - Réorienté
 - Étranger/ERASMUS
 - Suivi par le pôle handicap
 - Manifestations intra-UFR ...
- Le suivi tout au long de l'année

⇒ **Le calendrier** :

-
- 1 réunion mensuelle dès que possible
- 2 heures maximum par réunion
- Bilan juin avec présentation des propositions au conseil d'UFR

3. Point étudiants

- Demande de poubelles de tri sélectif sur le campus → nécessité de faire prendre conscience du développement durable → rentre dans le cadre de l'Université de Poitiers, université éco- responsable. Un projet d'achat de poubelles de tri est porté actuellement par la DLPI.
- Rendez-vous avec Madame Hall, directrice générale du CROUS le 18 octobre → projet de plateaux en libre-service payable avec la carte IZLY.

↩ Le CROUS fait actuellement le tour des composantes pour voir les besoins FOOD TRUCK ou DEALY CROUS

Lieu de restauration en centre-ville en lien avec le projet d'espace étudiant convivial
Etudiants du centre-ville très largement désavantagés par rapport aux étudiants du campus → le CROUS est très conscient de la situation

- Soirée étudiante : pas de gâchis de nourriture, respect des règles d'organisation. Remerciement à l'équipe de direction pour l'achat des 2 barbecues et aux collègues qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'organisation de cet événement.

4. Point Finances

- **Calendrier de fin d'exercice** :

Fin des commandes le **mercredi 6 décembre 2017 à midi**.

Toutes les factures et les états liquidatifs de missions reçus par le service facturier **avant le vendredi 8 décembre à midi** sont assurés d'être payés en 2017 → sous réserve que les services faits soient réalisés, les attestations de certification de services faits signés par l'ordonnateur délégués et que tous les contrôles réglementaires soient levés.

Passé cette date, le traitement sera fait dans les meilleurs délais sans garantie de paiement sur 2017.

- **Budget prévisionnel 2018 : évolution sur les recettes** :

⇒ **Dotation globale** : légère augmentation de la dotation avec +5340€ en fonctionnement et +2745€ en investissement. L'augmentation en fonctionnement est plus que contrebalancée par l'accroissement des « contributions prélevées en central ». L'augmentation en investissement est un gain net.

⇒ **Crédits de formation continue** : ouverture au BP de 50% des recettes constatées en 2016 (contre 80% des recettes constatées en 2015 pour le BP2017). Perte de plus de 30 000€ au BP 2018. Cette décision de l'UP est liée aux incertitudes réglementaires concernant la formation continue.

La responsable de la scolarité doit faire une répartition par département sur la base de tableaux communiqués par le service UP et Pro pour un reversement entre le 23 et le 24 octobre 2017.

⇒ **Stabilité des ressources propres.**

○ **Budget prévisionnel 2018 : évolution sur les crédits de dépenses :**

⇒ **Prélèvements en central:** accroissement fort en raison de l'augmentation des vérifications techniques réglementaires (DLPI) et de la consommation accrue en heures complémentaires, ainsi que de la cotisation à Microsoft EES.

⇒ **Crédits pédagogiques sur dotation:** toujours répartis selon une formule mixant part fixe et nombre de l'étudiant de l'année N-1.

⇒ **Crédits de formation continue:** en baisse au BP de -30 000€ en raison de l'évolution mentionnée sur la partie recettes.

⇒ **Crédits enveloppes:** en augmentation provisoire en raison d'une prévision de recette de TA de 7000€ au lieu de 5000€.

⇒ **Crédits dépenses transversales:** 38 063,58€ disponibles (baisse de 10 000€ par rapport à 2017) au BP dont 20 660,38€ immédiatement réservés pour honorer le paiement des contrats de l'UFR (reprographie et gardiennage).

L'UFR commence donc l'exercice avec un budget très faible de 17 403,20€ pour faire face aux dépenses courantes.

En ce qui concerne la taxe d'apprentissage (TA), le service financier attend les informations. Il est rappelé que la TA doit être utilisée à des fins pédagogiques.

5. Point Recherche

- **Nouveau dispositif de soutien aux publications, interne à l'UFR** : 10 dossiers reçus (19 950€), 7 dossiers financés (9181€).

Volonté de pérenniser ce système car il n'y a plus de dispositif à l'échelle de l'Université de Poitiers.

- **Dotation des laboratoires 2018-2022 :**

→ Chiffres non fournis à la Commission Recherche du 12 octobre 2017. La prochaine aura lieu le 16 novembre mais aucune certitude que ces chiffres seront communiqués.

→ D'ici là création d'un groupe de travail par disciplines pour tenir compte de la diversité des situations.

→ Principe de constitution d'une réserve d'ajustement pour les laboratoires en difficulté.

La direction doit solliciter la Présidence pour avoir un éclaircissement sur les dotations.

On ne connaît pas encore les chiffres, il faut donc certainement s'attendre à des surprises

- Le directeur de l'UFR SHA a participé à deux journées sur le thème de l'enseignement supérieur sur le plan local et régional. Dans le nouveau plan régional, il faudra être prêt dans un certain nombre de domaine → forces de propositions

6. Campagne 2018 des moyens RH

⇒ Postes BIATSS :

Idée → défendre la mise au concours interne ITRF pour les postes actuellement occupés par des contractuels dans leur 3^{ème} année de contrat.

Rappel :

Mouvement = seul les titulaires au sein de l'Université de Poitiers peuvent postuler

Concours interne = agent avec au moins 1 an d'ancienneté pour les catégories C

Concours externe = ouvert à l'extérieur

ITRF = uniquement université et EPST. Concours organisés par l'Université ou inter-universités.

AENES = possibilité également de travailler dans le secondaire. Concours organisé par le rectorat pour les catégories C.

⇒ **Postes BIATSS susceptibles d'être vacants - les demandes de l'UFR:**

- postes de secrétariats/adjoint : mise au mouvement ou demande de mise au concours (si contractuel atteignant 3 ans de service à l'UP). Si le poste n'est pas pourvu, un contractuel sera recruté sur le poste.
- postes CFMI: IGE et secrétariat en recrutement CDD. Convention en cours de négociation avec la DRAC afin de retrouver plus de visibilité sur le financement de la masse salariale du CFMI.
- poste service entretien-logistique : poste à l'Hôtel Berthelot. Demande de mise au mouvement.
- poste appui à la recherche: 1 poste IGE au CERCA. Demande de mise au concours ITRF externe.
- poste responsable informatique et audiovisuel. Demande de mise au concours ITRF externe.

⇒ **Demande d'appui liée à surcharge de travail prévisible et récurrente:**

- 1 poste d'adjoint sur le campus pour 3 ans minimum
- ½ poste sur le service financier en fin d'année (2 mois ½)

Le département de psychologie demande à ce qu'un poste perenne soit négocié car le personnel vit de plus en plus mal la charge de travail.

Il est également précisé que sur le campus, l'absence d'accueil oblige les personnels à devoir gérer cet accueil qui n'est pas de leur ressort. Cela les désorganise et provoque un sentiment de mal être au travail.

⇒ Postes enseignants-chercheurs/enseignants :

- Besoin de faire remonter un premier projet pour le 3 novembre → débat plus large au conseil de l'UFR du 9 novembre 2017
- Nouveauté : le retour d'un dialogue RH spécifique. Cela crée une difficulté à saisir l'articulation et les rôles respectifs entre les dialogues de gestion thématiques (RH, Immobilier, ...) et le dialogue général avec le Président et le DGS. .

- Reconduction des postes → pas automatique et besoin d'une réflexion sur le redéploiement en interne/glissement interne
- Remerciement aux collègues pour leur effort d'argumentation et leur étude posant l'état de lieu et leurs projections.
- Décision restant à prendre sur la possibilité de glissement mais encore au stade de proposition
- Réflexion à mener avec les responsables de département et les responsables de laboratoire → dialogue de prospective → réflexion globale en février pour anticiper les prochaines années
- Possibilité de redéploiement en interne à l'UFR si les départements s'entendent.
- Le représentant du département SIC demande s'il existe une possibilité de mettre en place une politique et non plus s'appuyer sur les seuls besoins « en présence » ou taux d'encadrement numérique.

Il fait remarquer que le département a perdu 5 postes en quelques années d'où la nécessité peut-être de prendre en compte des critères plus stratégiques et se doter ainsi d'indicateurs différents.

Suite à cette intervention, le débat est lancé mais il est précisé qu'il ne s'agit de négociation de « marchand de tapis » et qu'il s'agit d'une vraie réflexion à engager.

7. Point offre de formation

Changement d'abonnement ADOBE → surcoût important qui a un impact sur les formations, les laboratoires et les salles informatiques → à la charge de l'UFR

Il faudrait trouver d'autres solutions dont d'autres logiciels libres mais attention ce n'est pas le cas dans la profession, les étudiants seraient donc pénalisés.

Nécessité d'un processus pérenne, peut-être mutualisation pour mettre en place une plateforme/centrale d'achats pour baisser les coûts → proposition de Jean-François Cerisier, Vice-Président au Numérique et Systèmes d'information.

- Le **9 novembre** de 8h30 à 12h30 : formation des formateurs par AMETYS (10 formateurs maximum)
Entre le 20 novembre et le 15 décembre : formation par les formateurs dans les composantes (Assesseur, Mention, Parcours)
- **Dès le 21 novembre, pour les composantes formées, possibilité de renseigner AMETYS.**
Les éléments à renseigner : intitulés des UE, des éléments constitutifs des UE, Répartition : volume horaire (CM, TD, TP, EAD, Autres), syllabus, et MCC (le module de MCC d'AMETYS ne sera livré que le 15 janvier 2018)

Maquette attendue par l'UFR SHA le 2 février 2018

Maquette attendue le **9 février 2018 par la DIFOR**

Publication prévue le **20 février 2018**

- **Précisions Licence volume horaire :**
Chaque UE disciplinaire (6 ECTS) du S1 au S4 est de 48 heures.
Les deux UE transversales (3 ECTS) du S1 au S4 sont de 24h (soit 48h)

En S5 et S6 : les 5 UE disciplines sont également à 6 ECTS. Il reste un reliquat de 60h à ventiler dans les UE disciplinaires (à l'exception de l'UE parcours ou renforcement maintenue à 48h en S5 et S6).

L'UFR SHA laisse le soin aux équipes pédagogiques de répartir ces heures entre 4, ou 3, ou 2 ou 1 de ces UE disciplinaires (multiple de 6). Il faut néanmoins prévoir une

ligne précise dans une UE disciplinaire pour les langues vivantes (18h minimum par semestre en S5 et S6).

- Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, 18h au S2 et au S3 sont consacrées aux compétences numériques. La certification C2i devient PIX (beta). Actuellement, seuls les départements d'histoire de l'art et archéologie et psychologie ont intégré tout ou partie de l'enseignement du C2i dans la formation des TIC en licence.

Une réflexion doit être menée au sein de chaque département sur la formation au numérique; formation qui doit s'appuyer sur la certification PIX. Il faut laisser le choix et encourager les étudiants à passer cette certification.

Les nouvelles pratiques pédagogiques sont encore en train d'être identifiées avec les définitions → il y aura un catalogue.

Pour les disciplines ayant des pratique pédagogique particulières, il est nécessaire que les informations circulent (→ ex. la musicologie) → il faut que ce soit adaptable.

A partir de 30% de l'UE nouvelles/autres pratiques pédagogiques, toute l'UE devient nouvelles pratiques pédagogiques.

Toutes les conclusions des 14 groupes de travail doivent être votées au CFVU + CA avant la fin novembre pour certaines et en décembre pour d'autres.

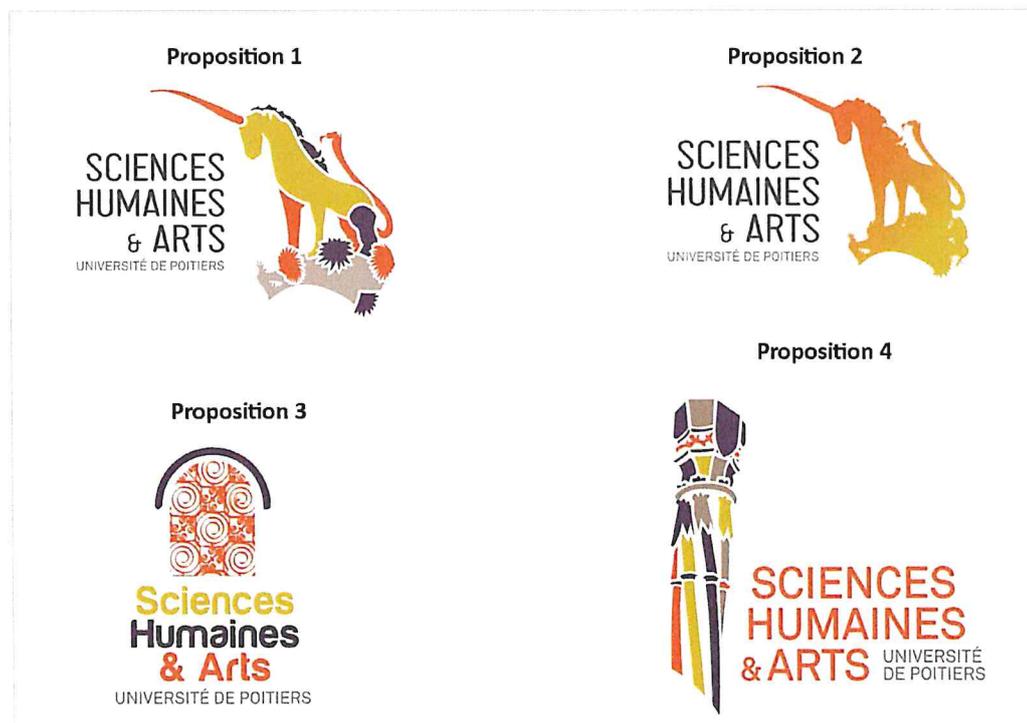
8. Propositions de logo pour l'UFR SHA

Notre UFR va se doter d'un nouveau logo.

Un appel à projets a été lancé et, après plusieurs étapes, nous vous présentons quatre propositions retenues par l'équipe de Direction de l'UFR et qui seront soumises au vote des personnels et étudiants. Suite au vote, le logo retenu pourra faire l'objet de légères modifications.

Vous pouvez voter en ligne à partir du **jeudi 19 octobre**. La date limite pour vous prononcer est le **lundi 23 octobre à 10h**.

La version définitive du logo choisi sera livrée la semaine du 6 novembre et intégrera des modifications et améliorations mineures (couleurs par exemple).



9. Questions diverses

- Problème des interprètes en LSF au département de philosophie → il est convenu de provoquer une rencontre avec la cellule handicap de l'université.
- Il est confirmé que les canapés récemment installés à côté de la bibliothèque pourront être amovibles si une installation de vitrines est nécessaire dans le cadre d'une exposition.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



Eric PALAZZO

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON